

Procès-verbal Du Conseil d'établissement de l'école Des Merisiers

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services SCOLAIRE DES PHARES
ÉCOLE Des Merisiers

Procès-verbal du conseil d'établissement tenue
le 13 septembre 2023, à 20 h 10, à l'école Des Merisiers

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h

Mme Brigitte Côté accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance étant donné que le poste de présidence est à venir.

PRÉSENCES

- Mireille Sirois, parent élu
- Caroline Poirier, parent membre
- Damien Morandi, parent substitut
- Darryl Barnes, parent substitut
- Matthew Chapman, parent élu
- Robin Leclerc, enseignant secondaire
- Isabelle Lepage, enseignante primaire
- Sandra Gosselin, enseignante primaire
- Amélie Duchesne, responsable service de garde
- Dave Dumas, citoyen

- Mme Joanie Cyr était absente.

Assiste aussi à la rencontre, Mme Brigitte Côté, directrice.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Matthew Chapman, appuyé par Mme Isabelle Lepage d'adopter l'ordre du jour.

Procès-verbal Du Conseil d'établissement de l'école Des Merisiers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 6 JUIN 2023

Il est proposé par Mme Mireille Sirois appuyée par Mme Amélie Duchesne, que le procès-verbal du 6 juin 2023 soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. MISE EN CANDIDATURE AUX POSTES DE PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE ET MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Président(e)

M. Chapman propose Mme Mireille Sirois appuyé par Mme Lepage.

Mme Sirois accepte. Elle est élue par acclamation.

Vice-président(e)

- Mme Sirois propose Mme Caroline Poirier appuyée par Mme Duchesne

- M. Chapman se propose, et M. Darnes appuie.

Fin de la période de mise en candidature

- M. Chapman accepte.

- Mme Poirier refuse

M. Chapman est élu.

Secrétaire

M. Dumas se propose et appuyé de Mme Sirois.
Substitut : Mme Caroline Poirier

Trésorier(ère)

Mme Sandra Gosselin se propose appuyée de Mme Duchesne.

Membre de la communauté

Mme Poirier appuyé de Mme Duchesne propose Dave Dumas.
M. Dumas accepte.

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal Du Conseil d'établissement de l'école Des Merisiers</p>
	<p>5. CALENDRIER DES RÉUNIONS</p> <p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu :</p> <p>- mercredi 11 octobre 2023 Les prochaines dates seront déterminées le 11 octobre prochain.</p> <p>6. FORMATIONS POUR LES C.É. (OBLIGATION POUR LES MEMBRES)</p> <p>Mme Sirois informe les membres de suivre la formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement.</p> <p>7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT</p> <p>Mme Côté mentionne que si des membres ont des intérêts dans une entreprise doivent aviser de la situation et faire une déclaration d'intérêt.</p> <p>8. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE</p> <p>Il est proposé par M. Chapman et appuyé par Robin Leclerc, que les activités soient adoptées.</p> <p>Liste des activités : Spect'art (pièce de théâtre et spectacle de Noël), visite à Fort Ingall.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal Du Conseil d'établissement de l'école Des Merisiers</p>
	<p>9. MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Mme Sirois remercie les membres de leur confiance et souhaite poursuivre la collaboration avec les membres.</p> <p>10. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>M. Chapman revient sur le redécoupage des quartiers scolaires. Il y avait une demande aux élèves de 5 et 6 de Ste-Agnes de rester en place pour la prochaine année. À suivre.</p> <p>11. MOT DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE</p> <p>Mme Duchesne informe qu'ils vont aller au parc Beauséjour. Tout va bien comme rentrée. La pénurie de personnel est un enjeu, mais les équipes travaillent fort pour équilibrer les choses.</p> <p>12. MOT DU PERSONNEL ENSEIGNANT</p> <p>19 élèves de secondaire 1 et 22 élèves de secondaire 2. Les élèves vont au golf comme activité et plusieurs autres. Au primaire, c'est la rentrée et tout va bien.</p> <p>13. MOT DE LA DIRECTION</p> <p>Mme Côté mentionne que des choses se placent pour la rentrée. Par exemple, l'équipe-école travaille avec les valeurs et les comportements attendus.</p>

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal Du Conseil d'établissement de l'école Des Merisiers</p>
	<p>14. AUTRES</p> <p>14.1 Vandalisme : Un retour est fait sur le vandalisme qui a eu lieu cet été. Des discussions ont lieu. On discute de voir si on peut faire des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des enfants. Le personnel est bien partant pour y participer. Par exemple, des activités sont prévues sur l'importance de faire attention aux biens publics et collectifs. Un message sera envoyé aux parents.</p> <p>15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 11 octobre à 19 h.</p> <p>Il est proposé par M. Chapman, appuyée par M. Damien Morandi, que l'assemblée soit levée à 21h.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____ Mireille Sirois, présidente</p> <p>_____ Brigitte Côté, directrice</p>